

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

## SYNTHESE DES INFORMATIONS FINANCIERES

SERVICE DES FINANCES MARS 2018

## **Présentation synthétique**

Le titre IV de la loi NOTRE consacré à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales dispose d'un certain nombre d'obligations en matière de transparence de la vie publique et de communication financière. A ce titre, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif. L'ensemble des éléments précités sera publié sur le site internet de la CARF.

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que cette présentation synthétique des informations financières doit « permettre au citoyen d'en saisir les enjeux ».

Les comptes administratifs soumis au Conseil Communautaire retracent l'exécution du Budget Principal de la CARF et de ses budgets annexes, relatifs à l'exercice comptable 2017.

### **LE BUDGET PRINCIPAL**

Les résultats à la clôture de l'exercice 2017 se décomposent ainsi :

- section de fonctionnement : 7 663 147,60 €,
- section d'investissement : 1 470 457,47 €.

Avec l'inscription du solde des Restes à Réaliser en section d'investissement à hauteur de – 123 272,17 €, l'excédent restant de la

section d'investissement est de 1 347 185,30 €.

Compte tenu du résultat en section de fonctionnement de 7 663 147,60 €, le budget principal termine l'exercice 2017 avec un

excédent global de 9 010 332,90 €.

Le compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion de Monsieur Le Trésorier Communautaire.

## Section de fonctionnement

### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles d'un montant total de 49 910 917,23 € sont composées comme suit :

- Le montant du reversement et de la restitution des impôts et taxes : 20 380 622 € (40,83% des dépenses réelles de fonctionnement), composé entre autres des attributions de compensation aux communes, du reversement FNGIR et du FPIC.
- Les charges à caractère général : 18 857 212,28 € (37,78% des dépenses réelles de fonctionnement). Elles comprennent notamment les dépenses du secteur environnement (16 M€) et le service des transports scolaires (1,7 M€).
- Les charges de personnel : 2 339 182,03 €, qui représentent 4,69% des dépenses réelles du budget de fonctionnement.
- Les autres charges de gestion courante : 8 013 587,42 € (16,06% des dépenses réelles de fonctionnement). Elles comprennent notamment la subvention d'équilibre au budget annexe des transports urbains de 5 715 089,54 € et celle au budget de l'Office de Tourisme Communautaire (1 450 000 €).
- Les charges financières et charges exceptionnelles sont respectivement composées des intérêts financiers acquittés sur les emprunts (269 446,45 €) et des dépenses exceptionnelles (50 867,05 €).

### Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles : 60 190 258,64 € composées comme suit :

- Les impôts et taxes : 42 508 705 € (80,10% des recettes réelles de fonctionnement).
- Les dotations et participations reçues : 8 667 571,31 € (16,33% des recettes réelles de fonctionnement).
- Les produits des services : 715 070,31 € (1,35% des recettes réelles de fonctionnement), en particulier les rachats de matières et de valorisations liées au tri sélectif et les refacturations des charges de personnel au budget annexe des transports.
- Les autres produits de gestion courante : 988 949,34 € (1,86% des recettes réelles de fonctionnement). Ils comprennent notamment les apports des déchèteries et les recettes d'exploitation du quai de transit et les refacturations des fourrières automobiles.
- Les atténuations de charges et les produits exceptionnels complètent les recettes de fonctionnement avec respectivement 163 107,39 € et 29 365,03 €.

## Section d'investissement

### Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles : 6 679 984,17 €, sont constituées comme suit :

- Les subventions d'équipement versées pour 2 238 601,18 €, qui englobent les fonds de concours versés aux communes et les subventions versées aux bailleurs pour les constructions de logements sociaux.
- Les immobilisations diverses pour 6 121,41 €
- Les opérations d'équipement pour 3 725 298,45 € :

Parking Menton Sablettes	3 144 996,48 €
Convention Très Haut Débit Roya – avec SICTIAM	350 000,00 €
Pôle d'Echange Multimodal de Menton	83 600,00 €
Acquisition bacs, caissons, colonnes PAV	76 685,01 €
Base 943 à RCM	35 497,50 €
Matériel informatique	16 345,46 €
Travaux en déchèteries	15 942,00 €
Locaux CARF	2 232,00 €

- Le remboursement de capital d'emprunts pour un montant de 648 493,95 €

### Les recettes d'investissement

Les recettes réelles : 5 651 856,80 €, se décomposent de la manière suivante :

- L'emprunt mobilisé : 5 500 000 €
- Les subventions d'investissement reçues dans le cadre du Pôle d'Echange Multimodal de Menton (99 996,89 €) et du diagnostic du parc de déchèteries (14 000 €).
- Le fonds de compensation de la TVA : 37 537 €

**Entre les sections :**

Ecritures d'ordre réalisées sur les dépenses de fonctionnement et les recettes d'investissement (dotation d'amortissement et virement à la section d'investissement) : 2 616 193,81 €.

Ecritures d'ordre réalisées sur les dépenses d'investissement et les recettes de fonctionnement (amortissement des subventions d'investissement versées et neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées) : 2 200 338,20 €.

**A l'intérieur de la section d'investissement (opérations patrimoniales) :**

Aucune opération patrimoniale n'a été réalisée sur l'exercice 2017.

**Résultat reporté de 2016 :**

**En fonctionnement** : Le résultat de fonctionnement reporté de 2016 est de : 4 917 152,06€.

**En investissement** : Le résultat reporté de 2016 est de 2 082 729,23 € avec :

- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 2 000 000 euros
- et le résultat d'investissement excédentaire reporté pour 82 729,23 euros

## **LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS**

**Les dépenses totales d'exploitation s'élèvent en 2017 à 6 837 834,68 €**, en hausse de 217 k€ par rapport à 2016.

Elles sont composées des prestations de service relatives à l'organisation des services des transports urbains sur le périmètre de la Communauté (réseau de transport Zest + marché pour la vallée de la Roya) et des autres dépenses permettant le fonctionnement des transports.

Ex : location et entretien de bâtiment, frais annexés au système de billettique, études, charges du personnel du service transport...

**Les produits d'exploitation** sont constitués :

- Des redevances des bus, des autocars interurbains et de tourisme transitant par la Gare Routière, à hauteur de 98 498,74 €.
- Du Versement Transport, institué à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016, pour un montant de 1 200 645,18 €.
- Des participations diverses (commune, Carpostal) et des remboursements, pour 204 270,13 €.
- De la subvention d'équilibre du budget principal qui s'élève à 5 715 089,54 € pour 2017.

**Les dépenses d'investissement se sont élevées à 378 362,64 € en 2017**, dont 365 496,64 € d'écritures réelles. Elles contiennent

notamment les travaux d'accessibilité des arrêts de bus.

**Les recettes d'investissement d'un montant de 795 406,98 €** comprennent 183 948,20 € de subvention SIPL de l'Etat, les écritures d'ordre et l'affectation du résultat de l'année précédente.